



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme d'études en architecture

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture. 2017, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg. hceres-02029663

**HAL Id: hceres-02029663**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029663>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Grade master Diplôme d'architecte

Institut national des sciences appliquées de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 25/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation de l'établissement

La formation conduisant au diplôme d'architecte, diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle, est dispensée par le département architecture de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg. Situé au sein de l'agglomération strasbourgeoise, cet Institut provient de la transformation en 2002 de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS).

La formation à l'ingénierie et à l'architecture au sein de cette agglomération remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle avec la création de la *Technische Winter-schule*. Une section bâtiment est ouverte en 1899 et sera à la base de la formation à l'architecture établie au début du XX<sup>ème</sup> siècle, au sein d'une école d'ingénieur, sur le modèle qui prévaut en Allemagne.

Au-delà de la formation en architecture de 2<sup>ème</sup> cycle, l'INSA de Strasbourg propose sept spécialités d'ingénieurs en topographie, génie civil, génie climatique et énergétique, génie électrique, génie mécanique, mécatronique et plasturgie. Le département architecture propose également un 1<sup>er</sup> cycle, architecture et ingénierie, débouchant sur un diplôme d'établissement bachelor en architecture et ingénierie de niveau licence, établi en commun avec les trois 1<sup>ères</sup> spécialités précitées. La réussite à ce 1<sup>er</sup> cycle permet aux étudiants de poursuivre leur formation en choisissant l'une des trois voies suivantes : architecte, ingénieur, architecte/ingénieur. Cette dernière conduit à la délivrance du diplôme d'architecte de l'INSA et du diplôme d'ingénieur de l'INSA en génie civil, en génie climatique et énergétique, ou éventuellement en topographie.

Le département architecture diplôme environ une cinquantaine d'architectes chaque année, dont une trentaine en cursus bi-diplômant architecte/ingénieur. L'INSA, qui compte 1900 étudiants, diplôme par ailleurs environ 300 ingénieurs par an, ce qui porte à environ 350 le nombre de diplômes délivrés toutes filières confondues.

L'INSA, l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg se sont associés dans le cadre d'un contrat de plan pluriannuel 2013/2017 afin de coordonner leur politique d'enseignement et de recherche. Cet ensemble, qui compte environ 55 000 étudiants, s'est élargi en 2015 et inclut désormais l'Ecole nationale supérieure d'architecte (ENSA) de Strasbourg, autre école strasbourgeoise qui délivre le diplôme d'Etat d'architecte (DEA).

La politique de développement de l'INSA de Strasbourg est fondée sur cinq axes stratégiques qui vont de l'ouverture des formations et de la recherche à la transdisciplinarité, à l'optimisation de la gouvernance et à l'inscription des préoccupations sociétales au sein de l'établissement, en passant par la poursuite de son ouverture internationale.

### Présentation de la formation

Le diplôme d'architecte de l'INSA de Strasbourg est reconnu comme équivalent au DEA conférant le grade de master. Il est obtenu en suivant une formation de quatre semestres correspondant à deux années d'études de niveau master. Tous les enseignements sont localisés au sein du département architecture.

Il s'agit d'une formation professionnalisante qui vise à doter ses étudiants des connaissances académiques et pratiques nécessaires pour exercer au sein d'agences privées d'architecture, plus largement au sein d'organismes publics et privés, dont les activités sont en relation directe avec le monde de l'architecture et le monde des métiers de la ville.

La formation s'adresse aux étudiants provenant du 1<sup>er</sup> cycle *Architecture et ingénierie* de l'INSA de Strasbourg. L'entrée dans ce cycle, d'une durée de trois ans, s'effectue après une 1<sup>ère</sup> année d'études post-bac dispensée par l'INSA de Strasbourg ou une 1<sup>ère</sup> année de type classe préparatoire aux grandes écoles. Le 2<sup>ème</sup> cycle s'inscrit donc dans la continuité de quatre années de formation post bac dont les trois dernières visent une double compétence en architecture et en ingénierie.

Le contenu de la formation est défini par l'origine de ses étudiants et par leur choix de ne s'orienter que vers l'architecture. Tout en jouant des échelles qui vont du bâtiment à la ville, il met au cœur de la formation le projet comme acquisition de savoirs et de compétences identifiés comme centraux en architecture.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences générales attendues à l'issue du 2<sup>ème</sup> cycle sont clairement énoncées dans le dossier transmis par l'établissement. Il est fait référence aux articles R672-1 à R672-14 du Code de l'éducation issu du décret n° 2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture et aux arrêtés correspondants, ainsi qu'aux onze points de la directive européenne du 7 septembre 2005 qui caractérisent la profession d'architecte. Ces références ont été reformulées par les enseignants et des représentants du milieu professionnel en 2014 afin d'affirmer les compétences visées à l'issue de la formation. Ces compétences restent cependant générales et valent pour toute formation à l'architecture. Ce sont celles qui caractérisent la plupart des formations françaises de ce domaine.

Le cursus menant au diplôme d'architecte de l'INSA de Strasbourg se composait jusqu'à 2014 de quatre années d'études après un recrutement à bac+1. Depuis 2014, ce cursus a été rallongé d'un an avec l'introduction à la fin de la 3<sup>ème</sup> année (soit quatre années après le baccalauréat) d'un diplôme d'établissement dit bachelor en architecture et ingénierie qui dans l'état actuel ne confère pas le grade de licence.

Ayant obtenu initialement le diplôme de bachelor délivré par le département architecture, les connaissances et compétences attendues en vue de la délivrance du diplôme d'architecte relèvent d'une formation marquée par la relation entre l'architecte et les ingénieries. Ces fondements favorisent la collaboration effective entre architectes et ingénieurs et plus largement avec les métiers de la ville et du bâtiment, avec en particulier des compétences ouvrant à la prise en compte de thématiques telles que les performances énergétiques des bâtiments, les énergies nouvelles, etc.

Bien que formulés, le référentiel de compétences et les orientations choisies par la formation traduites par quatre domaines d'atelier (architecture ; ville et paysage ; expression et représentation ; structure, construction et ambiances) ne sont pas mis en œuvre explicitement pour positionner toutes les activités de formation (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stages, etc.) en tant que contributrices à l'acquisition de ces compétences.

L'atelier qui correspond à la formation au projet architectural et de construction, avec ses quatre domaines déroulés au cours des quatre semestres, est l'un des deux dispositifs centraux d'organisation de la formation. Ce travail pratique représente plus de la moitié du volume horaire encadré de la maquette pédagogique. Il se conclut par un dernier exercice, le projet de fin d'études (PFE), classique au sein des écoles d'architectures. Le 2<sup>nd</sup> dispositif correspond aux principaux exercices demandés aux étudiants, au nombre de trois : les travaux d'ateliers, le PFE et le mémoire. Ce dernier est lié aux domaines des ateliers et fondé par un travail méthodologique de recherche.

L'offre de formation est unique. Les étudiants n'ont pas à construire un parcours individualisé parmi une palette de modules. La formation dénomme de « parcours personnalisé », un ensemble comprenant l'initiation à la recherche, le voyage d'étude, les séminaires thématiques. Elle dénomme en outre « parcours professionnel » l'ensemble incluant le stage, les visites de chantier, des conférences, etc. Le stage en milieu professionnel est d'une durée minimum de huit semaines, réalisé entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle.

Les modalités pédagogiques associent des formes classiques (cours, travaux dirigés, travaux pratiques d'atelier) à des formes plus innovantes, comme le principe de la co-formation qui peut associer sur un même travail de formation des étudiants d'années différentes.

Alors que l'acquisition de compétences préprofessionnelles est au cœur de la formation (ateliers, PFE, stage), la maquette pédagogique ne propose pas de module relatif aux sciences humaines, économiques, juridiques et sociales, et portant sur le monde de l'entreprise, le droit du travail, etc., ce qui est dommage.

L'acquisition de compétences transversales est limitée à l'enseignement des langues étrangères, très réduit puisque dispensé seulement en 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle et sous la forme de 12 heures de cours et de 24 heures de travaux pratiques (TP). Le dossier indique toutefois que les étudiants satisfont le niveau requis pour la diplomation (score TOEIC 785, ce qui correspond au niveau B2 du CERCL) assez tôt dans leur formation de 1<sup>er</sup> cycle. En 2<sup>ème</sup> cycle, ils bénéficient d'une pratique de l'anglais dans le cadre de leur projet d'architecture.

L'adossement à la recherche est restreint avec un petit nombre d'enseignants membres d'une équipe de recherche. Sur la vingtaine d'enseignants de l'école, seulement 1/3 est membre d'une équipe de recherche. Quatre maîtres de conférences (MCF) sont membres permanents de l'équipe d'accueil AMUP. Deux PAST (enseignants-chercheurs associés ou invités) et un MCF lui sont associés. La formation à la recherche correspond à 6 heures de cours et 48 heures de TP, poursuivis par un travail de mémoire comptabilisé pour 230 heures de travail personnel, soit environ six semaines. Cette durée ne correspond donc pas à celle reconnue pour une initiation pleine à l'exercice de recherche, d'autant que les étudiants auraient alors la liberté du choix de sujet. Elle ne permet donc pas de les associer directement à une équipe de recherche, même pour un temps réduit. Cependant, un nombre croissant d'étudiants demande la mention recherche pour leur mémoire de PFE, probablement à partir d'un travail personnel plus ample.

#### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le contenu du programme d'études fait suite à la mise en place en 2014 du nouveau dispositif de formation du département architecture qui met en son centre le 1<sup>er</sup> cycle architecture et ingénierie suivi d'un 2<sup>ème</sup> cycle comportant trois cursus possibles : ingénieur, architecte ou ingénieur architecte, liés à trois départements de l'INSA de Strasbourg. Cette offre de formation positionne clairement le département architecture au sein de l'institut. Le 2<sup>ème</sup> cycle est pleinement intégré au sein du dispositif du fait du recrutement commun avec les autres filières de l'INSA, de l'usage de services communs, etc.

Au niveau régional et national, le 2<sup>ème</sup> cycle est une composante d'un dispositif unique de formation. L'INSA de Strasbourg dispose du seul département architecture présent au sein des écoles d'ingénieurs en France. Au niveau régional, cette école ouvre à la formation d'architecture pour des étudiants issus d'une formation initiale en sciences et techniques. Les formations des deux autres ENSA de Nancy et Strasbourg sont plus ouvertes aux étudiants venant des sciences humaines et sociales. La présence au niveau local et régional de ces deux ENSA pourrait conduire à une évolution des choix stratégiques de l'INSA en matière de formation à l'architecture en valorisant plus encore le couple architecte-ingénieur. Cette évolution renvoie à un développement des relations avec les ENSA de Nancy et Strasbourg qui sont malheureusement restreintes à des participations à des manifestations comme les journées de l'architecture ou des réponses collectives à des sollicitations venant du milieu professionnel ou de collectivités.

Lié au projet stratégique de l'INSA qui vise à davantage amplifier ses relations internationales, le département architecture développe ses partenariats académiques au niveau international avec notamment la création d'un cursus complet à l'Université Française d'Egypte, un partenariat avec l'Ecole supérieure de génie civil (ESCG) d'Hanoï. Au niveau de la formation, les échanges internationaux sont très développés avec quinze accords Erasmus et cinq accords internationaux hors Union européenne. L'obtention du diplôme requiert la réalisation d'une mobilité internationale de 12 semaines au minimum en formation ou stage. Les échanges sont équilibrés avec quasiment autant d'entrants que de sortants (25 par année répartis sur trois semestres de formation (S6, S7 et S8)). La mobilité des enseignants existe même si elle reste quantitativement modeste.

Les partenariats avec le monde professionnel sont en grande partie restreints à la seule présence de professionnels intervenants dans la formation : la moitié des enseignants sont des professionnels et sont pour certains engagés dans l'organisation et le pilotage du département. Les étudiants effectuent des stages en agences d'architecture. Le dossier n'évoque pas de partenariats particuliers contractualisés avec le monde professionnel dans le cadre du 2<sup>ème</sup> cycle.

#### Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les caractéristiques de l'insertion professionnelle des étudiants du département architecture et du 2<sup>ème</sup> cycle sont établies dans le cadre de l'enquête organisée par l'INSA de Strasbourg tous les cinq ans. Elle concerne tous les diplômés de cet institut. Ces données portent sur les onze dernières promotions d'architectes diplômés de 2005 à 2015. Le taux de réponses (supérieur à 75 %) est très satisfaisant.

Le taux de poursuite d'études est très variable, allant de 13 % en 2011 à quasiment 57 % en 2015. En moyenne 50 jours sont nécessaires aux diplômés pour trouver un 1<sup>er</sup> emploi avec un 1<sup>er</sup> salaire moyen annuel brut d'environ 32000 € (25000 € pour les architectes, 40000 € pour les doubles diplômés architecte-ingénieur). Toutes ces données figurent dans le dossier transmis par l'établissement mais sans que celui-ci en présente une synthèse. Par ailleurs, ce n'est qu'en 2020 que pourront être appréciés les résultats en matière d'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi la nouvelle maquette de formation.

La qualité de l'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi une formation architecte ou ingénieur-architecte au sein de l'INSA de Strasbourg est probablement un facteur d'attraction de la formation. Le dossier fourni ne permet toutefois guère d'en apprécier l'ampleur. Les étudiants qui suivent le 2<sup>ème</sup> cycle viennent du 1<sup>er</sup> cycle du département. Seulement un petit tiers d'entre eux s'oriente à ce jour vers la seule diplomation d'architecture. Le recrutement est national, avec seulement 30 % d'étudiants venant de l'espace régional.

Cette attractivité se double vraisemblablement d'une réussite de la formation, le dossier indique que la quasi-totalité des étudiants sont diplômés avec des réorientations en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de 2<sup>ème</sup> cycle très exceptionnelles et *a priori* vers un ou d'autres départements de l'INSA de Strasbourg. Les éléments communiqués ne permettent pas de savoir si la diplomation se fait sans réinscription en 2<sup>ème</sup> année, comme cela est bien souvent le cas au sein des ENSA.

## Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation s'inscrit au sein du département architecture qui gèrent plusieurs formations, du 1<sup>er</sup> cycle à l'HMNOP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre). Chaque année de formation est sous la responsabilité d'un enseignant avec un suppléant, titulaires ou non. Ainsi les deux années du 2<sup>ème</sup> cycle ont chacune leur responsable pédagogique. La coordination du programme pédagogique est également assurée par un enseignant. Le département offre également des services placés sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignants, comme le service informatique, le service des relations internationales, autant de missions que doivent assurées les enseignants.

Ce département est composé de 20 enseignants pour 250 étudiants dont une centaine en 2<sup>ème</sup> cycle (architecte et architecte/ingénieur). Ce sont deux PR (professeurs), six MCF, un PRAG (professeur agrégé), un PRCE (professeur certifié), six maitres-assistants, un MCF invité, un ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) et deux contractuels, correspondant à 15,5 ETP (équivalent temps plein). Si l'on tient compte de la formation ingénieur-architecte qui dure trois années après le 1<sup>er</sup> cycle, le nombre d'enseignants titulaires (PR et MCF) est *a priori* adapté au volume total d'enseignement (qui doit être voisin de 3500 heures équivalent TD, travaux dirigés). Quoiqu'il en soit, le nombre d'étudiants accueillis ne peut guère augmenter. Le dossier ne donne guère d'information portant sur l'appui technique et administratif.

La conception des formations s'élabore dans le cadre de l'INSA qui aide par ailleurs chacun de ses départements par ses services généraux. La redéfinition du schéma de la formation avec l'allongement de la durée des études et la création d'un diplôme de bachelor est présentée comme résultant des recommandations du HCERES de la campagne 2011-2012 mais sans que le dossier donne le détail de cette prise en compte. Le plan d'action essentiel est cette réforme pédagogique engagée en 2012 et mise en œuvre à partir de la rentrée 2014.

L'autoévaluation qui est engagée dans la poursuite et l'adaptation du 2<sup>ème</sup> cycle mis récemment en place est le fruit d'un travail interne qui a principalement mobilisé les enseignants du département avec les responsables d'années et la responsable de l'unité de recherche. *A priori*, les étudiants n'ont pas participé à cette autoévaluation.

Le suivi des formations du département, dont le 2<sup>ème</sup> cycle, est assuré par une réunion hebdomadaire des enseignants et deux réunions pédagogiques annuelles.

Le dossier indique que le suivi individualisé résulte du petit nombre d'étudiants par promotion. Ce suivi n'est pas mis en œuvre à partir d'une structure particulière formalisée.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée et développée. Cette évaluation est semestrielle, sous forme de QCM (questions à choix multiples) et des réponses ouvertes complémentaires. Le nombre d'enseignements évalués par semestres n'est pas indiqué. Les résultats sont fournis aux enseignants et aux responsables d'années. Une commission paritaire d'évaluation des enseignements composée d'enseignants et d'étudiants a été constituée au niveau de l'INSA de Strasbourg. Ses résultats sont communiqués au directeur de département et au coordinateur de spécialité, puis diffusés aux enseignants concernés et aux responsables d'année. Les dispositifs d'amélioration sont discutés à l'occasion des bilans entre enseignants.

Le dossier n'indique pas de participation des étudiants au suivi de la formation ni de rôle plus ou moins fréquent d'un conseil de perfectionnement qui inclurait des professionnels non intervenants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Un 2<sup>ème</sup> cycle qui, fondé sur un 1<sup>er</sup> cycle garantissant une double compétence architecture ingénierie, présente une grille pédagogique claire et un nombre d'étudiants peu élevé permettant quasiment un suivi individualisé.
- Maquette qui ouvre à la diversité des domaines liés à l'architecture.
- Forte mobilité estudiantine internationale.
- Bonne insertion professionnelle.

### Points faibles :

- Equipe d'enseignants adaptée mais avec un nombre réduit de titulaires au regard des missions de gestion et de développement du département architecture.
- Adossement de la formation à la recherche peu développé, avec seulement une partie réduite de l'équipe enseignante, membre d'une unité de recherche.
- Participation peu développée des étudiants au fonctionnement du département.
- Formation dont la complémentarité aux autres formations des ENSA voisines n'est pas explicitée, et dont les passerelles possibles ne sont pas évoquées.
- Démarche compétence non aboutie.

### Avis global et recommandations :

Cette formation à l'architecture est l'une des composantes d'un dispositif original de formations qui assure la spécificité historique de la formation architecturale au sein d'une école d'ingénieurs. Ses étudiants entrants peuvent ainsi bénéficier de ce cadre universitaire particulier.

Il conviendrait de suivre et de bien évaluer l'apport de ce 2<sup>ème</sup> cycle qui ne concernait, avant la réforme de la formation engagée en 2014, un tiers de la promotion sortante du 1<sup>er</sup> cycle visant l'obtention du seul diplôme d'architecte de niveau master. Sa spécificité, renvoyant à une démarche compétence qui devra être aboutie, pourrait être plus explicitée, dès lors que cette voie de formation restera attractive.

Une relation atelier/recherche mériterait d'être plus développée afin de mieux intégrer au cursus de formation la recherche liée aux problématiques contemporaines de la fabrique urbaine.

Afin de conforter la dimension de professionnalisation de la formation, les contenus d'enseignement mériteraient d'être enrichis par l'introduction de modules portant notamment sur la connaissance du monde de l'entreprise et le droit du travail.

# Observations de l'établissement

## Observations

concernant l'évaluation du HCERES sur la formation conduisant au Diplôme d'architecture de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, Grade master.

---

L'INSA Strasbourg prend acte avec satisfaction du rapport d'évaluation par le HCERES, concernant sa formation d'architecte.

L'établissement souhaite toutefois apporter les observations suivantes concernant :

p.4 - paragraphe 6 :

*« Le stage en milieu professionnel est d'une durée minimum de huit semaines, réalisé entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année du cycle »*

**Précision** : les stages sont répartis tout au long de la formation, sur la période d'été, selon les grilles de formation par période minimale de six semaines, et d'une durée totale d'au moins 24 semaines.

p.4 – paragraphe 9 :

*« L'acquisition de compétences transversales est limitée à l'enseignement des langues étrangères, très réduit puisque dispensé seulement en 1<sup>ère</sup> année et sous la forme de 12h de cours et 24h de travaux pratiques (TP) ».*

**Précision** : Au total sur l'ensemble du parcours sont inscrites aux grilles 12h de cours, 24h de TD et 120h de projet d'architecture en langue anglaise.

p. 5 – paragraphe 3 :

*« Cette évolution renvoie à un développement des relations avec les ENSA de Nancy et Strasbourg qui sont malheureusement restreintes à des manifestations comme les journées de l'architecture ou des réponses collectives à des sollicitations venant du milieu professionnel ou des collectivités »*

**Précision** : l'INSA est engagé au côté des deux ENSA citées dans le projet « Région Architecture » qui fédère les trois écoles, les trois ordres, les diverses organisations professionnelles. Cet engagement à l'initiative des trois écoles vise à renforcer l'articulation des écoles et de la profession en particulier en termes de recherche.



p.5 – paragraphe 8 :

*« Les étudiants qui suivent le 2<sup>ème</sup> cycle viennent du 1<sup>er</sup> cycle du département. Seulement un petit tiers d'entre eux s'orientent à ce jour vers la seule diplomation d'architecture ».*

et p7 – avis global et recommandation :

*« Il conviendrait de suivre et de bien évaluer l'apport de ce 2<sup>ème</sup> cycle qui ne concernait, avant la réforme de la formation engagée en 2014, un tiers de la promotion sortante du 1<sup>er</sup> cycle ».*

**Précision** : avant la réforme de la formation engagée en 2014, la quasi-totalité des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle (95%) poursuivait en 2<sup>ème</sup> cycle et obtenait une diplomation en architecture.

Dans le cadre de la réforme qui vise à développer les double diplômes architecte-ingénieur, et pour l'année en cours, 92% se destinent à devenir architectes (dont la moitié également ingénieur).

p.6 – paragraphe 7 :

*« Le nombre d'enseignements évalués n'est pas indiqué »*

**Précision** : tous les enseignements sont systématiquement évalués chaque semestre

p.7 – points faibles :

*« Participation peu développée des étudiants au fonctionnement du département »*

**Précision** : les étudiants sont représentés au conseil de département et au conseil de spécialité (2 par classe) lieu d'échange et de décision sur la pédagogie. Par ailleurs, du fait du relatif petit nombre d'étudiants, une grande proximité existe avec les enseignants et les occasions d'échange sont nombreuses et non formalisées (proximité entre le professeur de classe et les délégués de classe, point régulier avec la coordinatrice de la spécialité, bilan semestriel de chaque promotion avec le directeur de département, et assemblée générale des étudiants dès qu'un sujet nécessite une rencontre élargie).

Fait à Strasbourg le 21 juillet 2017



Marc RENNER

Directeur de l'INSA Strasbourg

**INSA STRASBOURG**

24, boulevard de la Victoire  
67084 Strasbourg cedex  
Tél. +33 (0)3 88 14 47 00 - Fax + 33 (0)3 88 24 14 90

[www.insa-strasbourg.fr](http://www.insa-strasbourg.fr)

